



Parc du Chemin de l'île

Nanterre

La nature du XXI^e siècle

Dans ce parc contemporain aux lignes épurées, la biodiversité s'impose. Avec ses jardins familiaux, ses aires de jeux, sa faune, sa flore, il constitue un véritable lieu de vie entre ville et fleuve. L'eau est ici au centre des préoccupations avec un système de pompes, de bassins et des végétaux qui filtrent et oxygènent les eaux de la Seine. Intégré à la « Promenade bleue » qui longe les berges de la Seine, aux « Parcours buissonniers » qui mettent tout Alto-séquanais à moins d'un quart d'heure à pied d'un espace vert, le parc du Chemin de l'île allie gestion écologique et paysages variés pour des promenades dépaystées. Je vous souhaite d'y passer d'excellents moments.

Patrick Devedjian
Président du Conseil général
des Hauts-de-Seine



Le parc du Chemin de l'île est un parc récent, ouvert en juin 2006, qui doit son nom au quartier tout proche. Cet espace naturel est installé sur un terrain marqué par une forte présence industrielle et routière.

Au XIX^e siècle, un chemin rejoignait les berges et un embarcadère. Un passeur amenait les riverains ou les Parisiens jusqu'à l'île fleurie située en face, où se trouvait l'une des guinguettes les plus réputées des environs. Les Papeteries de la Seine s'y installent en 1903. Plus tard, des bidonvilles occupent les anciens terrains agricoles avant la mise en service du RER A en 1972 et l'apparition de l'autoroute A14 en 1996. C'est à cette époque que l'idée d'un parc urbain voit le jour.

En 1999, le Département des Hauts-de-Seine, la ville de Nanterre, l'Agence des espaces verts de la région Île-de-France et l'Établissement public d'aménagement de La Défense (Épad) puis l'EPASA signent une convention pour l'aménagement du parc. Les travaux commencent en 2003 et le parc ouvre trois ans plus tard, le 10 juin 2006. Le Département des Hauts-de-Seine devient propriétaire et gestionnaire du site et fait l'acquisition en 2008 de 2 hectares supplémentaires.

Des travaux d'aménagement ont permis la création d'une



D'ÉTRANGES TROUVAILLES

Les œuvres du sculpteur Quentin Garel ressemblent aux vestiges d'une étonnante civilisation industrielle. Sur les pelouses apparaissent d'immenses squelettes, crânes et mâchoires d'oiseaux en fonte de fer, dont le plus imposant pèse environ 4 tonnes.

À proximité du bassin des Nymphéas, ce sont des voiles que le promeneur croit voir naviguer. Ces œuvres sont le fruit de l'imagination du sculpteur Francis Ballu. L'artiste a réalisé quatre « sculptures bancs » évoquant le contour et la trace d'un personnage s'échappant d'un bloc de pierre.

plaine de détente, de cheminements et de nouvelles plantations. Classée Espace naturel sensible, cette nouvelle zone comprend notamment une promenade haute, plantée de merisiers, qui donne un point de vue sur la Seine et sur les jardins familiaux. Au total, 1 000 végétaux agrémentent ce nouvel espace dont 46 arbres, frênes, chênes, tilleuls, poiriers, pruniers ou pommiers.

QUAND LE FLEUVE RYTHME LE PARC

La ville, la nature, le fleuve

Le parc est aménagé sur un site profondément marqué par deux siècles d'urbanisation chaotique. Un vrai défi qui a permis de composer un paysage harmonieux à partir d'imposants éléments urbains : autoroute, ligne de RER, usine des Papeteries de la Seine et de créer un lieu de vie accessible, agréable et apaisant au cœur de la ville.

Le recyclage des matériaux et des ressources naturelles disponibles sur le site est l'un des engagements environnementaux du parc. Ainsi, certains matériaux utilisés pour son aménagement sont issus de

déchets qui ont été recyclés sur place : d'anciennes clôtures en béton concassé servant de fondations aux allées, des arbres et végétaux sont transformés en *mulch* (engrais pour les plantations constitué de copeaux de bois broyés et de déchets végétaux).

Élément clé du parc du Chemin de l'île, l'eau de la Seine contribue, après épuration, à l'arrosage du parc et des jardins familiaux. L'ouverture du parc sur le fleuve donne une respiration à la ville et offre un espace de liberté pour les promeneurs ainsi qu'un lieu de vie pour la faune et la flore indigènes.

Les bassins filtrants

Un ponton en bois invite à cheminer le long des « marais urbains ». Outre leur aspect esthétique, ces sept bassins aménagés sont une véritable usine à dépolluer l'eau de la Seine. Une vis d'Archimède pompe l'eau du fleuve tandis que quatre autres l'acheminent jusqu'au bassin le plus élevé. L'eau s'écoule ensuite naturellement, de bassin en bassin,

◀ Le contre-fossé

et pendant ce parcours elle est progressivement épurée grâce aux végétaux aquatiques qui filtrent et absorbent charges organiques et germes. D'autres plantes dégagent de l'oxygène maintenant la qualité de l'eau et, dans le dernier bassin, une chute d'eau et un mur végétal terminent le processus. Une partie de l'eau purifiée retourne alors dans la Seine, l'autre est acheminée vers les jardins familiaux via l'éolienne qui se trouve dans la partie nord du parc.

Au fil de l'eau

Le site prend ensuite des allures de parc paysager. Les formes régulières et minérales des bassins cèdent peu à peu la place aux prairies, fleuries au printemps et en été, aux berges sinueuses du contre-fossé, à des arbres isolés et des haies d'essences variées. Le parcours du contre-fossé se termine dans l'étang du « Jardin des Touradons » à l'extrémité nord du parc. L'eau y est remontée par une éolienne et transportée vers les jardins familiaux où elle est utilisée pour l'arrosage. Ensuite, l'eau épurée et réoxygénée superflue peut retourner à la Seine. Elle contribue ainsi à l'établissement d'habitats naturels propices à la reproduction et à l'alimentation de la faune aquatique.

FILTRES VÉGÉTAUX

Les roseaux des premiers bassins dépolluent les eaux usées, transportant de l'oxygène pur dans leurs rhizomes. Le nénuphar accroît le taux d'oxygène dissout dans l'eau et sert de sentinelle puisqu'il ne pousse que dans une eau très propre.



LA SÉCURITÉ ET L'INFORMATION DANS LES PARCS

Les agents d'accueil et de surveillance du Département assurent une présence permanente sur le site. Ils accueillent le public, surveillent le site, protègent le patrimoine du parc et sont à votre disposition pour vous aider, vous aiguiller et répondre à toutes vos questions.



DANS LE RESPECT DE LA NATURE

Un prolongement de l'île fleurie

Site protégé, l'île fleurie constitue un refuge pour de nombreux animaux qui s'ébattent au parc du Chemin de l'Île. Ce réservoir naturel favorise le maintien d'une biodiversité sur les rives de Nanterre, il y subsiste encore des espèces peu courantes de plantes et d'insectes. Avec ses vieux arbres, l'île est le refuge de pics, de certaines chauves-souris ou de rapaces comme la chouette qui viennent ensuite digérer, sous les pylônes du parc, les petits mulots qu'il ont attrapés dans la nuit.

La gestion écologique du parc

Le Conseil général entretient le parc selon les principes de la gestion différenciée : favoriser la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, supprimer l'usage des engrais chimiques et des produits phytosanitaires, installer des plantes couvre-sols ou un paillage pour réduire le désherbage et utiliser des plantes indigènes adaptées aux conditions locales. D'une Haute qualité environnementale (HQE), les constructions du parc en matériaux naturels, durables et recyclables, en bois provenant de forêts « éco-certifiées », en zinc et en verre, sont conçus pour économiser l'énergie grâce à leur orientation et à l'utilisation de matériaux isolants.

◀ Le Point information construit selon les normes HQE



Depuis 2011, un cheval de trait comtois, Ulysse, transporte les détritrus, les déchets verts, fauche les prairies et travaille le sol à la place des machines.

Des jardins familiaux

Initialement à la disposition des ouvriers de la Papeterie, les jardins familiaux ont été complètement réaménagés. Un élargissement à 21 parcelles a permis, dans le cadre d'une convention entre le Conseil général et la Ligue française du coin de terre et du foyer, d'attribuer les terrains supplémentaires à d'autres habitants de Nanterre et des Hauts-de-Seine.

À l'approche de ces jardins, on peut découvrir l'ingénieux système de prélèvement d'eau. L'arrosage est assuré par l'eau de Seine épurée provenant des bassins filtrants, puis acheminée via le « contre-fossé » jusqu'aux jardins, grâce à l'éolienne.

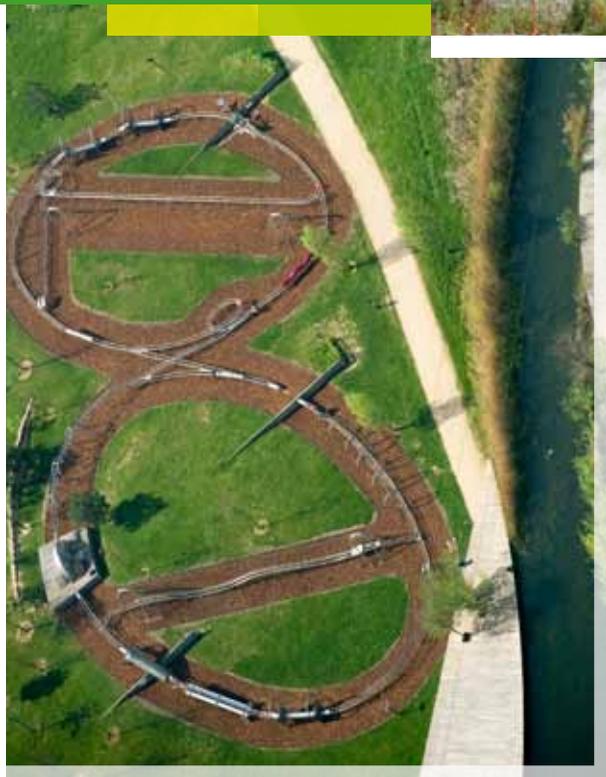
Informations :
Ligue française du coin de terre et du foyer
Tél. 01 45 40 46 94



▲ L'éolienne qui permet d'acheminer l'eau provenant des bassins filtrants.

ACTUALITÉS DU PARC

Retrouvez l'actualité du parc, les animations et les travaux sur le site www.hauts-de-seine.net et sur les affiches *Parc Actu* présentes aux entrées.



TROIS AIRES DE JEUX

Toboggan et compagnie

Un espace de jeu est dédié aux tout-petits. À partir de 2 ans, ils peuvent s'amuser, grimper, glisser sur le toboggan et s'en donner à cœur joie avec leurs camarades.

Pour les 2/6 ans sous la surveillance des parents (à droite de l'entrée centrale de l'avenue Hoche)

Le parcours remue-méninges !

Sur le fil d'Ariane, les enfants doivent faire avancer de grosses boules en franchissant les obstacles posés un peu partout (murets, talus, monticules)

et en agencant des itinéraires appropriés. Entre casse-tête géant et parcours santé, c'est l'agilité des enfants et des plus grands qui est mise à l'épreuve !
Pour les 6-12 ans sous la surveillance des parents (dans la partie est du parc)

Les cabanes des « p'tits grimpeurs »

Les nids cabanes, suspendus à des mâts en bois, accueillent les grimpeurs en culotte courte pour jouer ou tout simplement se reposer.

Pour les 5/12 ans sous la surveillance des parents (face à l'entrée de l'avenue Hoche)

Horaires

Nov. - Déc. - Janv. : 8h - 17h

Février : 8h - 18h

Mars : 7h30 - 19h

Avril - Août : 7h - 20h30

Mai - Juin - Juillet : 7h - 21h

Septembre : 7h30 - 20h

Octobre : 8h - 19h

Informations

06 64 40 57 45

parcsjardins@cg92.fr

En cas d'urgence/Sécurité

PCAS 24h/24 : 01 41 87 28 60

Visites guidées

01 41 13 03 88

Localisation

Commune de Nanterre

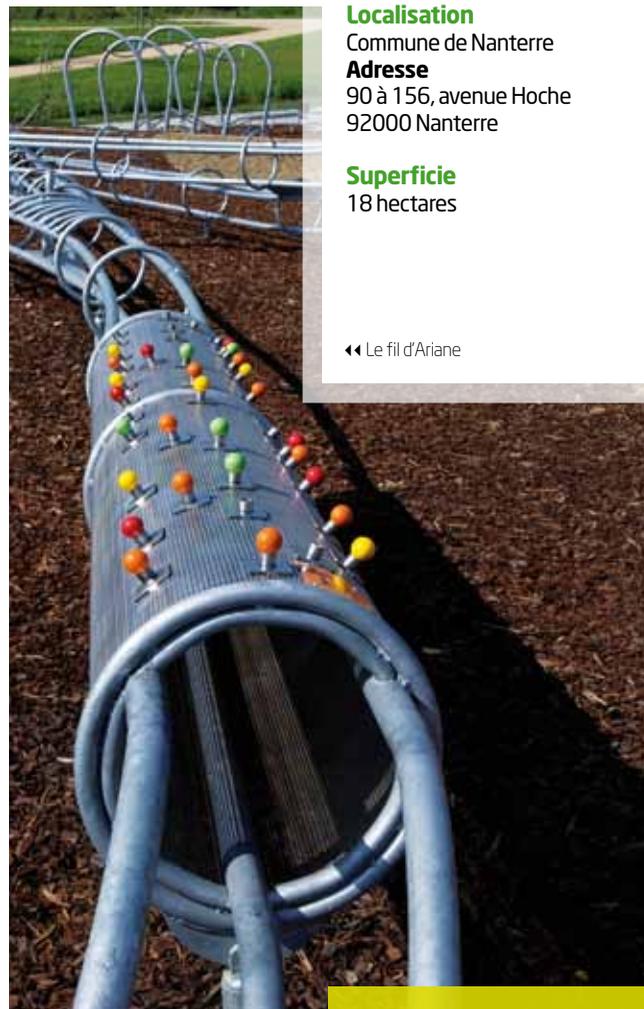
Adresse

90 à 156, avenue Hoche
92000 Nanterre

Superficie

18 hectares

◀ Le fil d'Ariane



Parcs, jardins et promenades des Hauts-de-Seine

- | | |
|--------------------------------|--|
| 1 PARC DES CHANTERAINES* | 11 PARC NAUTIQUE DE L'ÎLE DE MONSIEUR |
| 2 PROMENADE BLEUE | 12 PARC DE L'ÎLE SAINT-GERMAIN* |
| 3 PARC PIERRE-LAGRAVÈRE* | 13 PROMENADE DES VALLONS DE LA BIÈVRE* |
| 4 PARC DU CHEMIN DE L'ÎLE* | 14 PROMENADE DES QUATRE FORÊTS* |
| 5 PARC ANDRÉ-MALRAUX* | 15 JARDIN DE L'ÉTANG COLBERT* |
| 6 PARC DE LA FOLIE SAINT-JAMES | 16 BOIS DE LA GARENNE* |
| 7 PROMENADE JACQUES-BAUMEL* | 17 BOIS DE LA SOLITUDE* |
| 8 JARDIN ALBERT-KAHN* | 18 PARC HENRI-SELLIER* |
| 9 PARC DU PRÉ SAINT-JEAN | 19 VALLÉE-AUX-LOUPS – CHATEAUBRIAND* |
| 10 HARAS DE JARDY | 20 DOMAINE DE SCEAUX* |

— LIAISONS VERTES

* labellisé Eve® - espace vert écologique



Conception et réalisation : Conseil général des Hauts-de-Seine - Direction de la Communication - © CG92 / A. David, J.-L. Dolmaire, W. Labre, O. Ravoire - ER - Octobre 2012

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER RECYCLÉ